

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01277

Numéro SIREN : 750 669 467

Nom ou dénomination : 3 A

Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2019 sous le numéro de dépôt 44094

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 19/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/44094

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : 3 A

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 750 669 467

N° gestion : 2012 B 01277



3A
Société par actions simplifiée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 22, rue Thomas Edison
33610 CANEJAN

750 669 467 RCS BORDEAUX

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de Bordeaux

Le **19 NOV. 2019**

sous le N° **44094**

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2019

L'an 2019,
Le 30 juin,
A 10 heures 30,

Les associés de la société 3A se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 22, rue Thomas Edison – 33610 CANEJAN, sur convocation du Président.

Sont présents :

- Monsieur Jean-Michel GINIEIS, propriétaire de 100 actions,
- Monsieur Philippe BICHET, propriétaire de 100 actions,
- Monsieur Christophe DENUIC, propriétaire de 100 actions,

Soit la totalité des actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe BICHET, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président déclare que les documents visés par les dispositions légales et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,**
- **Questions diverses.**

[Signature]

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Philippe BICHET de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur Christophe DENUC
Né à CAUDERAN le 17 février 1962
De nationalité française
Demeurant 26, allée Mirabeau – 33200 BORDEAUX

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

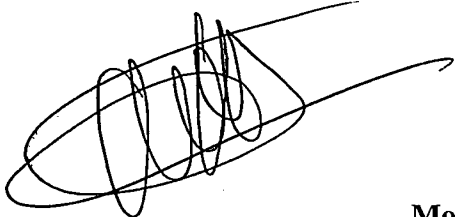
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Philippe BICHET



Monsieur Christophe DENUC



Monsieur Jean-Michel GINIEIS

